Image not found or type unknown

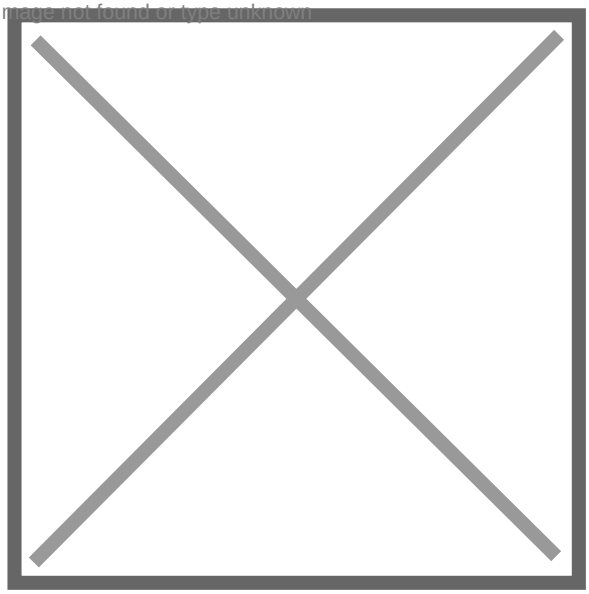

Comment faire pour récupérer son fils

Par **natty**, le **09/02/2011** à **09:48**

Bonjour,
mon ex copine interné en hopital psychiatrique m'interdit de voir mon fils, et a donné la garde de celui-ci a ses parents et de ce fait m'empêche de le voir. a t'-elle le droit de faire cela? que dois-je faire pour récupérer mon fils?

Par **chris_ldv**, le **09/02/2011** à **10:03**

Bonjour,

Adressez vous à un avocat que établira une demande correspondant à votre souhait à l'attention du juge aux affaires familiales.

Il est nécessaire pour cela que vous ayez reconnu la paternité de l'enfant.

Si la décision prise par la mère de confier l'enfant aux grand-parents apparait motivée (exemple: vous êtes violent et/ou alcoolique etc...) alors après enquête sociale le juge aux affaires familiales refusera de vous accorder le droit de visite que vous souhaitez.

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés